



Kiwi

N°18
21/07/2022



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : la surveillance des parcelles est à maintenir.
- **Punaises phytophages** : présence d'adultes et de larves.
- **Cochenille blanche** : la période de migration des jeunes larves de deuxième génération va s'achever.
- **Metcalfa pruinosa** : le parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* se développe.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du
JJ/MM/AA »



• Données météorologiques

Les températures enregistrées depuis le dernier bulletin ont été supérieures aux moyennes de saison avec un nouvel épisode caniculaire. Du 11 au 18 juillet les températures moyennes ont été supérieures de 5 à 9°C aux normales avec des températures maximales souvent supérieures à 35°C voire proches de 40°C les 17 et 18 juillet. Des orages sont intervenus le 19 juillet au soir apportant localement de faibles précipitations.

Pour les quinze prochains jours, un temps sec et chaud est encore annoncé.

• Stades phénologiques

Stade grossissement du fruit.

• *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

Sur nos parcelles de référence, on note peu ou pas d'évolution des symptômes sur feuilles (taches nécrotiques avec halos jaunes).

Evaluation du risque

Les conditions chaudes et sèches ne sont pas favorables à la bactérie. Attention cependant aux épisodes orageux.

La surveillance des parcelles doit être maintenue.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, les opérations de taille et d'éclaircissage (qui contribuent à ouvrir des voies d'entrées pour la bactérie) sont à réaliser par temps sec (si possible lorsque la température est supérieure à 25°C) en veillant à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...).

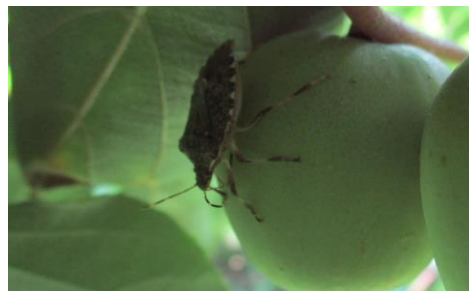
• Punaises phytophages

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique [*Halyomorpha halys*](#) installé en parcelles de kiwis, des captures d'adultes et de larves sont enregistrées. Les captures restent régulières.

En parcelles, des larves et des adultes de punaises diaboliques ainsi que des piqûres sur fruits sont observés.



Larve de punaise diabolique sur kiwi
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Adulte de punaise diabolique sur kiwi
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Cochenille blanche du mûrier

En parcelles de références, les premières larves sont fixées et quelques larves mobiles sont encore observées.

La période de migration des jeunes larves de deuxième génération va s'achever.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Metcalfa pruinosa**

En parcelles de référence, on observe la présence de *Metcalfa* aux stades larves âgées et adultes. Sur certaines parcelles des individus sont observés sur pédoncules.

Le développement du parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* se poursuit. Des larves parasitées (présence de kyste sous l'ébauche alaire de la larve de *Metcalfa* et cocons) sont observées.



Larve de *Metcalfa* avec kyste
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Adulte de *Metcalfa*
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter l'extension de *Metcalfa pruinosa*, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

- **Drosophila suzukii**

Sur notre réseau de piégeage *Drosophila suzukii*, deux pièges sont suivis en vergers de kiwis (1 sur Hayward et 1 sur *Arguta*). Les captures sont faibles.

- **Cicadelles**

Des cicadelles vertes sont observées. Les populations sont en augmentation sur certaines parcelles.

La présence de cicadelles *Orientus ishidae* est observée en parcelle de kiwii.



Larves de cicadelles vertes
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Orientus ishidae
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Auxiliaires**

Les auxiliaires observés actuellement en parcelles sont des araignées, des coccinelles, des syrphes, des chrysope et des forficules.



Chrysope
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Forficule
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Coup de soleil**

Des coups de soleil sur fruits sont observés en parcelles de kiwis suite aux températures caniculaires de ces derniers jours.



Coups de soleil

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, SAPA Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".